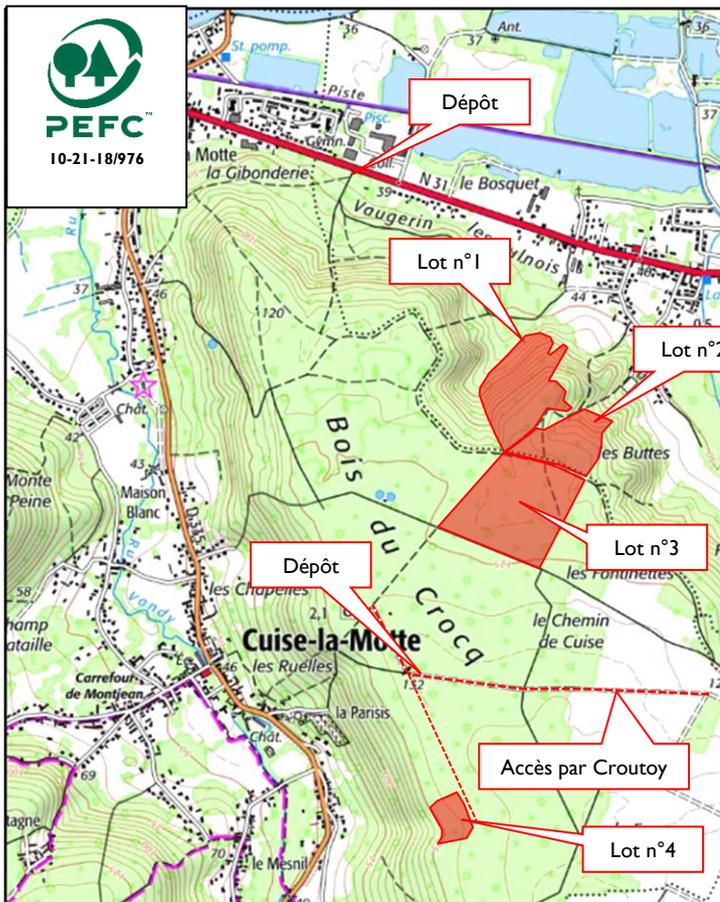


Vente Sur Pied et en Bloc



Propriétaire Pascale RAZOU
Certification PEFC : 10-21-18/976
Département Oise (60)
Localisation Compiègne Est
Commune Couloisy
Lieu-dit Bois du Crocq
Coordonnées GPS (Degrés Décimaux) Longitude : 3.016183°
 Latitude : 49.386890°
Point de Rencontre Mairie de Couloisy
Sécurité conseillé

Essence principale Frêne, chêne, châtaignier
Volume présumé 290 m3
Nombre d'arbres 223
Volume moyen 1.3 m3

Nature coupe Coupe d'amélioration
Parcelles PSG 7p / 13 / 21 / 22
Surface 24 hectares environ
Limites Plaines/chemins/peinture
Marquage Un flachis CGB ou JMP au pied et des ronds de peinture au corps
Réserves Tous les arbres et brins non marqués de ronds à la peinture
Visite Se reporter au plan ci-contre
Estimation par JMP / LE / BL
Suivi de coupe Boris Leduc (06 86 23 09 38)
Expert Forestier Jean-Marc Péneau (sas CEGEB) 68 rue du Centre, 60 350 Berneuil-sur-Aisne
 Mob : 06 80 99 20 20 – Tel : 03 44 85 76 60
 Mel : secretariat@cegeb.com

Clauses générales EFF/FNB
Conditions particulières du 20 mai 2023

Lot	Essence	Diamètre mesuré à 1,3 m													Total		
		30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90+	Nbre	Vol. m3	VU m3
1	Frêne		6	13	18	7	6	4	2						57	62	1.1
	Châtaignier			1	6	1	1	2		1					12	21	1.75
	Hêtre							2	1	1	3	3		11	27	2.5	
	Chêne		1		2	2	1	1						7	9	1.3	
	Robinier				1									2	3	1.5	
2	Frêne		1	7	8	7	1	2						26	28	1.1	
	Chêne			1	1	4		1	2		1			10	17	1.7	
	Châtaignier			2		1		1						4	6	1.6	
3	Hêtre									1				2	7	3.5	
	Frêne		3	9	4	6	5		1					28	35	1.25	
	Chêne		1	1	2		3	2						10	14	1.4	
	Châtaignier			2			1	1						5	6	1.2	
4	Hêtre												1	1	4	4	
	Frêne			6	13	13	3	5	3					43	47	1.1	
	Robinier		3											5	4	0.8	
Observations :															215	290	1.3

Clauses particulières

Préambule : Prévenir monsieur Magniant (06.46.28.36.94) pour l'ouverture des barrières. Pas d'exploitation du 15 septembre au 30 janvier.

Exploitation : tirage des arbres de bordure et de ceux le nécessitant. Recépage soigné du sous-étage et des places d'abattage. Houppiers, purges et taillis restent à la disposition du vendeur, diamètre fin bout de 20 cm (pour les arbres de diamètre < 40cm) et 30 cm fin bout pour les autres catégories de diamètre.

Débardage : par terrain sec ou portant.

Stockage : sur bord chemin d'accès

Délai d'exploitation : 15 octobre 2024

Délai d'enlèvement : 4 mois après le débardage

Assujettissement à la TVA : oui

Paiement : 30 % au comptant

70 % par Billet à Ordre avalisé au 15.12.2023

Caution : 5 000 € sauf si caution permanente

CVO : payée par l'acheteur pour le compte du vendeur.

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières »

L'acquéreur

La caution

